

Chers parents,

Pour les études dirigées, les garderies et la restauration scolaire, les démarches s'effectuent en ligne sur votre Espace Citoyen ou sur les points habituels (Mairie et/ou Cottage des Dunes)

Nous vous rappelons que les réservations doivent s'effectuer avant le **Jeu**di 23h59 pour la semaine suivante.

Pour la rentrée du Lundi 3 Janvier 2022, les réservations sont à effectuées dès aujourd'hui jusqu'au Mercredi 29 Décembre 2021 à 23h59.

En cas d'annulation, elle doit être effectuée au plus tard la veille avant 9h :

- Sur votre Espace Citoyen : Allez sur « signaler une absence ». Dans le cadre commentaire noter les jours, le nom de ou des enfants concernés ainsi que l'activité (restauration, garderie, étude)

MON TABLEAU DE BORD



MA FAMILLE



ANNULER LA DÉMARCHE

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

INSCRIT

Inscrit Samuel

ABSENCE

Dates d'absence

* Inscriptions Sélectionner tout Désélectionner tout

Restauration Scolaire - du 17/09/2020 au 06/07/2021

Commentaire



PIÈCES JOINTES

Merci de bien vouloir fournir à votre demande un justificatif d'absence.

Pour remboursement en centre de loisirs joindre le certificat médical

Cordialement

Le Service des Affaires Scolaires